



FORMATION REFERENT SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Public concerné

Tous les salariés

Nombre de stagiaires

10 max

Durée

35 heures / 5 jours (Consécutifs ou non)

Prérequis

Aucun

Encadrement

Formateur Référents Santé & Sécurité au Travail certifié

Taux de réussite

100%

Modalités d'accès à la formation

Aucune

Délais d'accès à la formation

4 semaines minimum

Equivalence / Passerelle / Allègement

Non / Non / Non

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation.

Lieu de formation :

Au sein de votre entreprise ou dans notre salle de formation (située à la Tour du Pin)

Tarifs (net de taxes)

Inter entreprise
Nous consulter

Intra entreprise
Nous consulter

Objectifs de formation

Le référent Santé & Sécurité au Travail sera capable de mener à bien ses missions de « salarié compétent dans les activités de protection et de prévention des risques professionnels » afin d'assister et de conseiller le chef d'établissement dans la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active, Echanges interactifs, Mises en situations pédagogiques, apports de connaissances théoriques, études de cas pratiques, utilisation de supports multimédias.

Accès à un espace privé pour retrouver les documents de la formation.

Evaluation et certificats

Evaluation écrite (QCM) réalisée en fin de stage
Certificat de réalisation (Conforme à l'Arrêté 2018 du Ministère du Travail).

Maintien et actualisation des compétences

Tous les 4 ans.

Aspect réglementaire :

« L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. »

Art L4644-1 du code du Travail

Contenus

Connaître et appliquer la réglementation Santé & Sécurité au Travail

- Les obligations employeurs et salariés (Les formations réglementaires,
- Les documents obligatoires,
- Le management S&ST (Cour de Cassation)
- Les 9 principes généraux de prévention
- La réglementation EU et Française du Référent Santé & Sécurité au Travail (RS&ST)

Connaître et développer la Prévention des Risques Professionnels

- Définition, Enjeux et valeurs de la prévention
- Acteurs internes et externes de la prévention (Rôles et missions)
- Coûts (Directs / Indirects) et rentabilité de la prévention
- Comprendre l'apparition d'un dommage (MAD)
- Définitions et procédures de reconnaissance des accidents du travail (AT) et des maladies professionnelles (MP)
- Importances des AT/MP (Statistiques, Indices et Taux de fréquence / gravité).
- Différences et efficacités entre la Prévention et la Protection (EPI / EPC)
- Différences entre Danger et Risque (Travail prescrit et réel)
- Les étapes de la démarche globale d'Evaluation des Risques Professionnels (EvRP)
- Le Danger Grave Imminent (DGI) - Droit de retrait et le devoir d'alerte.

Développer les compétences du Référents Santé et Sécurité au Travail

- L'accueil du nouveau salarié
- Elaborer et mettre à jour le Document Unique
- Elaborer les plans de prévention de co-activité
- Obtenir et tenir un Registre d'Accidents Bénins
- Analyser les causes des Accidents de Travail (Méthode de l'arbre des causes)
- Connaître les vérifications des machines (Initiales, quotidiennes et périodiques)
- Connaître la signalisation Santé et Sécurité au Travail
- Connaître et veiller aux affichages obligatoires
- Evaluer la situation de l'entreprise (Grilles d'indicateurs)
- Connaître les facteurs de pénibilité (CPP)
- Suivre et veiller les risques spécifiques
- Connaître les notions de communication interne et d'information)

Le programme sera adapté en fonction de la demande réalisée par l'employeur sur les missions confiées au référent Santé et sécurité au travail